



La CFE Énergies représente les agents de maîtrise, techniciens et cadres des Industries Électriques et Gazières (IEG), quels que soient leur domaine d'activité ou la nature de leurs fonctions. Elle est la 1^{ère} organisation syndicale représentative chez les cadres et la seconde tous collèges confondus dans la branche des IEG.

Contact :

André PALU
Secrétaire National affaires
publiques et européennes
andre.palu@cfe-energies.com

Le point de vue de la CFE Energies sur la planification énergie climat

La PPE doit reposer sur une stratégie énergétique nationale équilibrée et économiquement soutenable.

La transition énergétique offre une occasion unique de réorienter notre modèle industriel, économique et social vers un futur durable et résilient. La CFE Énergies plaide donc pour une approche cohérente et durable, fondée sur la **neutralité technologique, l'innovation et la justice sociale**.

Le modèle énergétique français, fort de son héritage, doit s'adapter. Cela exige des choix d'investissement alignés sur les exigences environnementales et économiques pour une transition juste et inclusive.

Atteindre la neutralité carbone suppose de conjuguer sobriété choisie, efficacité énergétique, équilibre du mix énergétique et évolution du mix électrique.

Les entreprises, appuyées par la RSE et le dialogue social, doivent également s'engager dans cette transition. **Les organisations syndicales veillent à ce que leurs engagements climatiques soient tenus et que l'intérêt général prévale**, garantissant ainsi l'équilibre entre objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie doit reposer sur une stratégie électrique nationale, résiliente et s'appuyant sur les réseaux, intégrant les technologies bas carbone avec pragmatisme et sans discrimination, de manière économiquement soutenable et répondant aux besoins réels pour éviter des surcapacités inutiles afin d'assurer une transition juste, efficace et soutenable.

La filière des gaz décarbonés offre aussi une solution intégrée, adaptée aux défis énergétiques, climatiques et économiques. Complémentaire des autres composantes du système énergétique (électricité, chaleur), elle contribue à un modèle énergétique durable, innovant et souverain, et constitue donc un pilier essentiel pour garantir résilience et prospérité.

Réaffirmer le rôle du nucléaire

Le nucléaire demeure, pour des décennies, la principale source d'électricité bas carbone et pilotable en France, garantissant sécurité d'approvisionnement et lutte contre le changement climatique. Pour assurer un rôle stratégique à long terme, une politique nationale ambitieuse, claire et souveraine est indispensable. Elle doit reposer sur des investissements structurants, la préservation des compétences industrielles et le soutien à l'innovation pour maintenir le leadership et répondre aux enjeux climatiques, industriels et géopolitiques.

Cette stratégie s'articule autour de plusieurs axes :

- **Prolonger la durée de vie des réacteurs existants**, en ciblant 80 ans d'exploitation sécurisée.
- **Mettre en œuvre un programme de 14 nouveaux réacteurs** et poursuivre le programme des SMR, pour répondre aux besoins futurs, soutenir la filière industrielle et créer des emplois durables.
- **Accélérer la fermeture du cycle nucléaire** en réinvestissant dans la gestion des combustibles usés et en valorisant les stocks d'uranium appauvri, afin de réduire les déchets et renforcer l'autonomie énergétique.
- **Définir et développer une filière de réacteurs de génération IV**, assurant au-delà de 2050 indépendance et souveraineté industrielle.

Enfin, EDF doit demeurer l'opérateur unique des réacteurs civils, garantissant une maîtrise industrielle, environnementale et de sûreté cohérente et renforçant la souveraineté énergétique nationale.

Promouvoir un développement maîtrisé et équilibré des énergies renouvelables

Les énergies renouvelables, complémentaires du nucléaire, renforcent la diversité et la résilience du mix électrique français. Leur déploiement doit toutefois être maîtrisé et équitable :

- **Hydroélectricité** : lever les contraintes juridiques pour maximiser le potentiel de l'hydroélectricité, en particulier des STEP, garantissant une source pilotable et flexible.
- **Filières industrielles** : structurer des industries nationales et européennes pour limiter la dépendance extérieure, soutenir l'emploi et renforcer la souveraineté énergétique. La réussite des projets repose sur une gestion rigoureuse de leur exécution et de leurs coûts.
- **Impacts maîtrisés** : définir des trajectoires réalistes, encadrer l'implantation des ENR pour limiter leurs effets sur l'environnement, les activités locales, la consommation de ressources critiques et assurer, hors subventions, une performance économique des projets.
- **Stabilité des réseaux** : assurer des moyens de pilotage, de stockage et de flexibilité afin de maintenir la sûreté et la stabilité du système électrique.
- **Coûts globaux** : intégrer dans les décisions d'investissement les coûts d'infrastructures, de stockage et d'énergies de substitution, pour un déploiement économiquement soutenable.

Un mix électrique équilibré et durable

La montée en puissance des énergies renouvelables (EnR) intermittentes impose aux moyens pilotables d'ajuster leur production, entraînant des coûts supplémentaires et des distorsions de concurrence. Les énergies intermittentes,

soutenues par une réglementation favorable, ne prennent pas en compte l’empreinte carbone globale ni la capacité de pilotage. **Il est donc proposé de hiérarchiser les priorités (trajectoires PPE et accès au réseau) selon des critères tels que l’empreinte carbone et la pilotabilité.**

Les EnR intermittentes ne contribuant pas au maintien de la fréquence du réseau, il est essentiel de **trouver un équilibre optimal entre production pilotable et intermittente, en tenant compte de la sûreté et de la stabilité du système électrique.** Cette approche systémique garantit la résilience du réseau électrique.

Une stratégie gazière tournée vers l’avenir

Le développement d’une filière gazière décarbonée est une solution stratégique qui répond simultanément aux défis climatiques, économiques et sociaux et offre des réponses concrètes et durables aux enjeux actuels et futurs.

La filière gazière décarbonée réduit les émissions de gaz à effet de serre en remplaçant les énergies fossiles par des gaz renouvelables et bas carbone. Elle contribue ainsi à la neutralité carbone, **compense l’intermittence des énergies renouvelables** grâce à des solutions adaptées (gaz et hydrogène bas carbone, capture et stockage du CO₂) et **répond aux besoins des secteurs difficiles à électrifier.**

Le gaz décarboné valorise les ressources locales et renforce l’économie circulaire en utilisant les déchets organiques pour produire du biométhane, contribuant ainsi à l’autonomie énergétique des territoires. **Ce secteur génère des emplois variés,** favorise l’innovation et la compétitivité industrielle, et facilite l’intégration avec les réseaux de chaleur. **Les infrastructures existantes**

peuvent accueillir biométhane, CO₂ et hydrogène, limitant les coûts et **assurant une flexibilité de stockage.**

Cet ensemble d’atouts garantit une **complémentarité efficace avec les autres énergies renouvelables.**

Sur le long terme, la transition vers **une filière gazière décarbonée est rentable et socialement acceptable.** Les coûts diminuent à mesure que les technologies s’améliorent et gagnent en échelle. Elle évite également les pénalités liées aux émissions, améliore la qualité de l’air, favorise la santé publique et **adapte les solutions aux particularités de chaque territoire,** assurant ainsi des **bénéfices locaux durables.**

L’essor des gaz renouvelables impose d’établir une stratégie claire et ambitieuse pour assurer l’avenir des infrastructures gazières du pays, afin d’assurer une continuité de service essentielle et de **répondre aux besoins futurs en hydrogène et gaz bas carbone.** Il s’agit non seulement de **tirer pleinement parti du potentiel du biométhane** et des **technologies de deuxième génération,** mais aussi de **mettre en place des scénarios incitatifs** plutôt que répressifs, évitant ainsi des objectifs irréalistes (comme le fut l’interdiction brutale des chaudières à gaz). **La qualité des réseaux gaziers, véritable atout stratégique, doit être préservée** pour garantir une transition énergétique fluide et sécurisée.

Parallèlement, le captage et le stockage du CO₂ doivent faire l’objet d’une politique volontariste, permettant à une filière industrielle dédiée d’émerger rapidement. Cette démarche **mobilisera le savoir-faire des entreprises énergétiques,** contribuera à soutenir les industries dans leur décarbonation et placera la France sur un modèle énergétique propre et durable.

Les réseaux électriques, un socle

indispensable pour la résilience énergétique

Les réseaux électriques français et européens doivent s'adapter au vieillissement des installations, aux aléas climatiques futurs et à l'intégration massive d'énergies renouvelables intermittentes. Cette évolution impose d'étendre et de renforcer ces infrastructures, tout en évaluant soigneusement la pertinence économique de ces travaux. En moyenne, chaque MW supplémentaire nécessite 3,7 km de nouvelles lignes, illustrant l'ampleur des investissements.

Le TURPE doit donc évoluer pour financer durablement ces trois adaptations.

Par ailleurs, un équilibre entre moyens pilotables et non pilotables est crucial pour maintenir la stabilité et la fréquence et de la tension.

L'interconnexion croissante des réseaux européens, si elle est mal coordonnée, provoquera des tensions entre les pays européens, tandis que la disparition, même si elle est climatiquement nécessaire, des centrales à charbon prive le système électrique d'une inertie précieuse, compliquant encore la gestion.

La flexibilité, qu'elle provienne de capacités pilotables, de stockage ou de régulation de la demande, devient une priorité.

Moderniser et adapter les réseaux, avec une planification et une coopération européenne, garantira que l'essor des renouvelables s'accompagne d'une stabilité et d'une durabilité économiques pour le système électrique.

La dimension emploi

La transition énergétique doit **favoriser la création d'emplois de qualité, ancrés sur le territoire et à forte valeur ajoutée** et implique

également de **proposer des formations suffisantes et adaptées** et un accompagnement solide des salariés en reconversion. Cette approche **garantit des filières souveraines** et un impact social positif aux choix énergétiques à venir

L'Europe de l'énergie

La France doit adopter une démarche proactive au sein des instances européennes pour défendre ses intérêts et influencer les décisions tant au Conseil européen qu'au Conseil de l'Union européenne, afin de bâtir une vision équilibrée, souveraine et socialement juste de la transition énergétique.

Ses priorités incluent **la résolution des contraintes juridiques sur les concessions hydroélectriques, la promotion du principe de neutralité technologique bas carbone et l'obtention d'un soutien financier européen pour le nucléaire**, conforme aux traités (dont Euratom).

Au-delà du seul prisme de la concurrence, il s'agit de permettre aux États membres de **gérer leurs marchés internes** selon leurs choix et objectifs pour assurer un service de qualité et des coûts maîtrisés.

Dialogue social et RSE sont des briques fondamentales de la réussite de la transition

La transition énergétique dépend d'un engagement fort des entreprises, soutenu par un dialogue social actif. **Les principes de RSE et l'implication des organisations syndicales y compris au sein de la gouvernance des entreprises** participent à cet équilibre en s'assurant que les décisions stratégiques incluent les enjeux environnementaux, sociaux et d'emploi pour une transition énergétique durable, juste et cohérente avec les aspirations des travailleurs.

Le service public et l'intérêt général doivent rester au cœur de nos politiques énergétiques

L'électricité et le gaz, biens essentiels au quotidien des citoyens, doivent être considérés comme **un service public garantissant équité et solidarité**. Pour préserver cet héritage et accompagner la transition énergétique, **il est crucial de maintenir des tarifs réglementés**, assurant des prix stables et accessibles, et de **soutenir financièrement les moyens de production bas carbone**.

Ce choix affirme que **l'accès à une énergie durable et abordable est un droit, et non un privilège**, et qu'il doit s'appuyer sur des valeurs d'équité sociale, de protection environnementale et de solidarité nationale, plutôt que sur la seule logique du marché.

Conclusion

La CFE Énergies souligne la nécessité d'une stratégie énergétique nationale reposant sur un **mix énergétique et d'un mix électrique équilibré**, intégrant de manière pragmatique toutes les technologies bas carbone, **notamment le nucléaire**, tout en **valorisant le potentiel des filières gazières décarbonées**.

Nous demandons une politique claire pour **prolonger la durée de vie des réacteurs existants, déployer de nouveaux réacteurs, accélérer la fermeture du cycle nucléaire, et développer les technologies de génération IV**, afin d'assurer la souveraineté énergétique et répondre aux défis climatiques.

Dans le domaine des **énergies renouvelables**, nous plaidons pour une **approche maîtrisée, visant à maximiser l'efficacité des infrastructures**, limiter les impacts environnementaux et sociaux, et **intégrer**

pleinement les coûts de stockage et de gestion.

Nous réaffirmons également **l'importance de moderniser les réseaux électriques** pour garantir leur résilience face à l'essor des énergies intermittentes.

Enfin, nous appelons à **un soutien accru pour la filière gazière décarbonée**, à travers une stratégie claire pour le biométhane, l'hydrogène bas carbone et la gestion du CO₂, tout en **valorisant les infrastructures existantes**.

Ces actions, associées à un **dialogue social renforcé** et à une **politique européenne proactive**, permettront d'assurer une **transition énergétique juste, cohérente et en phase avec les ambitions climatiques de la France**.